



AXIMUM

**Produits
de sécurité**

WALT®

Atténuateur de chocs non redirectif temporaire.



**PRODUIT
MARQUÉ**



. Performances issues
des essais de choc
conformes à la norme
EN 1317-1, 3 et 5

. Classe : 80/1
. Déplacement latéral : D3
. Zone de redirection : Z1

**Indice de sévérité
de choc**

ASI ▶ B



LES PLUS

- . Forme compacte et monobloc.
- . Absence d'ancrage avant pour le rendre mobile lors de déplacement d'une zone de chantier à l'autre.
- . Montage et démontage rapide sur les SMV (Séparateurs Modulaires de voies) : verrouillage et déverrouillage par 2 clavettes.
- . Fabrication en acier galvanisé de type S235JR pour résister à des conditions extrêmes - fabrication selon la norme ISO EN 1461.
- . Après impact, remplacement des seules pièces endommagées.
- . Le marquage CE permet une utilisation en permanent.
- . Produit marqué CE (n° 1608 CPD P 068).
- . Version disponible en protection d'IIPC type DE4+ (avec butoir et raccordement GS).



LA TECHNIQUE

Atténuateur de choc non redirectif composé d'une structure et de protections latérales en acier qui se rétractent de façon télescopique en cas de collision. L'absorption de l'énergie a lieu grâce à la déformation des cartouches en polyéthylène qui libèrent l'air à l'arrière lors de l'impact.

Largeur : 600 mm

Longueur : 3600 mm

Hauteur : 800 mm

Test : à 80 km/h conformément à la norme européenne NF EN 1317-3.

Composants :

- . 1 nez équipé de film classe 2
- . 4 cartouches déformables en polyéthylène
- . 1 support avant, 3 supports intermédiaires et 1 support arrière
- . 8 glissières 3 ondes
- . 1 groupe d'ancrage et butoir postérieur pour la barrière béton ou métal
- . 10 patins sur pieds en acier galvanisé pour garantir la bonne stabilité.



INSTALLATION

Sur zone de chantier : particulièrement adapté pour assurer la protection des extrémités de glissière béton ou métal.

Installation : en moins de 30 mn - sans outillage spécifique, ni équipement lourd.

5 étapes :

- . Appuyer le groupe d'ancrage postérieur à la glissière béton
- . Procéder au perçage des trous
- . Raccorder le groupe postérieur
- . Fixer les raccords
- . Verrouillage et déverrouillage rapide par 2 clavettes



Extrait RNER (Réglementation Nationale des Équipements Routiers) :

Art. 7. - Les performances de retenue exigées en ce qui concerne les atténuateurs de chocs sont fonction de la limitation de vitesse en vigueur sur la section où l'atténuateur de choc est installé.

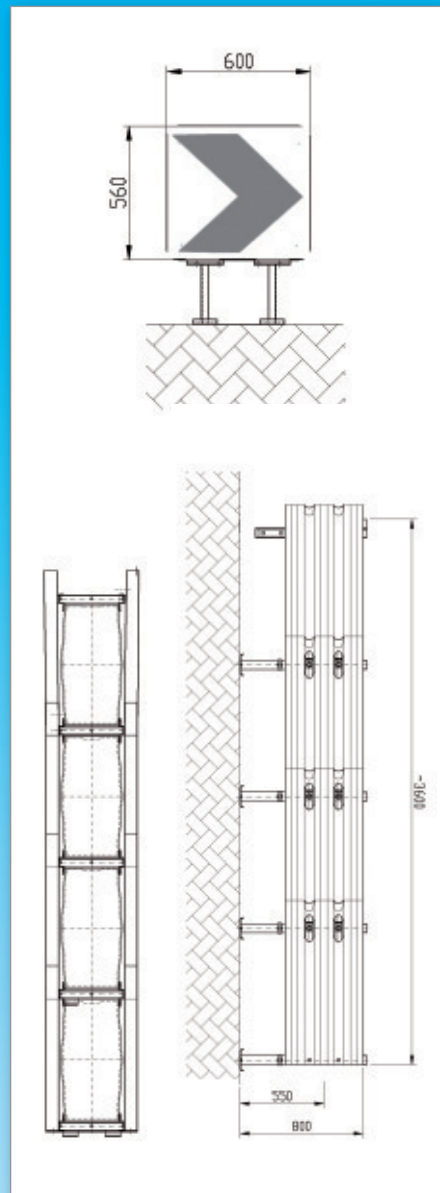
Section limitée à 70 km/h : Atténuateur de choc de niveau minimum 80/1.

Section limitée à 90 km/h : Atténuateur de choc de niveau minimum 80.

Section limitée à 110 km/h : Atténuateur de choc de niveau minimum 100.

Section limitée à 130 km/h : Atténuateur de choc de niveau minimum 110.

Protection îlots de péage : Atténuateurs non redirectifs de niveau minimum 80/1.



Commercialisé par



Une marque de





ISTITUTO ITALIANO DI
GARANZIA DELLA QUALITÀ

Certificat de conformité CE 1608 CPD P068

Conformément à la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le produit de construction:

Dispositifs de retenue routiers Atténuateur de choc non redirectif WALT

avec les performances indiquées dans l'annexe à cet certificat

mis sur le marché par:

Snoline Spa

Via F. Baracca, 19/23 20056 Trezzo s/Adda MI - IT

et fabriqué dans l'usine:

Trezzo d'Adda MI -IT

on été soumis par le fabricant au contrôle de la production en usine et à des essais supplémentaires des échantillons prélevés en l'usine selon un plan d'essais prédéterminée et que l'organisme notifié IGQ a réalisé les essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine e que réalise l'inspection continu, la évaluation e l'approbation du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité et les caractéristiques décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 1317-5:2007

furent appliquées et que le produit satisfait toutes les exigence prescrites.

première édition: **23/10/2008**

édition courant: **02/03/2009**

Ing. Dario Agalbato
Directeur

Ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.



ISTITUTO ITALIANO DI
GARANZIA DELLA QUALITÀ

ANNEXE AU CERTIFICAT **1608 CPD P068**

Performances au choc

Attenuateur de choc non redirectif WALT

Dénomination du produit	Essai ¹⁾	Niveau de performance	Sévérité de choc	Déplacement latéral	Area de redirection
WALT	TC1.2.80	80/1	B	D1	Z1
	TC2.1.80	80/1	B	D3	Z1

1) selon EN 1317-3:2000

première édition: **23/10/2008**
édition courant: **02/03/2009**

Il Direttore
Ing. Dario Agalbato